

Formation initiale maintien au poste de travail - toitures, pylônes, château d'eau ^{2HarnaisPylone}

Sécurisez vos interventions en hauteur sur toitures, pylônes et châteaux d'eau. Grâce à une formation essentiellement pratique, vos collaborateurs apprennent à contrôler et régler leur harnais, choisir les dispositifs d'assurage adaptés, se déplacer et se maintenir au poste de travail en toute sécurité. Des mises en situation proches du terrain permettent d'acquérir les bons réflexes pour prévenir les chutes et maîtriser l'utilisation des équipements antichute.

Présentiel - Synchrone

Pour connaître la réglementation applicable, consultez notre article sur la hauteur minimale et obligations de l'employeur

Avant de préparer une intervention, consultez notre checklist des 10 vérifications essentielles avant un travail en hauteur.

Objectifs

Réduire les risques de chute de hauteur lors des interventions sur toitures, pylônes et châteaux d'eau.

Développer l'autonomie des collaborateurs dans le contrôle, le réglage et l'utilisation des équipements de protection individuelle antichute.

Harmoniser les pratiques de travail en hauteur au sein de l'entreprise grâce à des méthodes et des consignes de sécurité communes.

Contribuer au respect des obligations de prévention de l'employeur en formant les salariés exposés aux risques liés au travail en hauteur.

Limiter les accidents, les arrêts de travail et les interruptions d'activité associés à une mauvaise utilisation du harnais ou des dispositifs d'assurage.

Préserver les équipements antichute en améliorant leur contrôle avant utilisation, leur emploi et le signalement des anomalies.

Renforcer durablement la culture sécurité de l'entreprise par des exercices pratiques adaptés aux situations professionnelles rencontrées sur le terrain.

Les + métier

Formation initiale port du harnais et maintien au poste à Lyon : intervenez en sécurité sur toitures, pylônes et châteaux d'eau. Devis EVINCEL.



Public Visé

Cette formation s'adresse à toute personne amenée à travailler en hauteur avec un harnais antichute et à se déplacer ou se maintenir au poste de travail sur une toiture, un pylône, un château d'eau ou une structure élevée, notamment : Techniciens de maintenance et d'intervention ; Agents d'entretien et d'exploitation ; Ouvriers, électriciens et professionnels du bâtiment ; Monteurs de structures métalliques ; Techniciens télécoms et réseaux ; Personnels des services techniques et des collectivités ; Intervenants des secteurs industriel, énergétique et environnemental ; Responsables de chantier ou chefs d'équipe exposés ponctuellement au risque de chute. La formation concerne les utilisateurs d'équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur. Elle ne constitue pas une formation de cordiste ni une formation complète aux techniques d'accès et de positionnement sur cordes.



Pré Requis

Être **apte au travail en hauteur** et ne présenter aucune contre-indication médicale incompatible avec le port du harnais ou les exercices pratiques. Être en mesure de **comprendre les consignes de sécurité** transmises en français.

Disposer d'une **condition physique compatible** avec les déplacements, les montées, les descentes et le maintien au poste de travail.

Porter une **tenue de travail adaptée** ainsi que les équipements de protection individuelle requis pour les exercices pratiques.

Aucun niveau de connaissances techniques préalable n'est exigé pour cette formation initiale.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques de chute de hauteur liés aux interventions sur toitures, pylônes et châteaux d'eau.

Appliquer les principes de prévention et choisir les moyens de protection collective ou individuelle adaptés à la situation de travail.

Contrôler visuellement les équipements antichute avant utilisation : harnais, longues, connecteurs, absorbeurs d'énergie et antichutes mobiles.

Mettre en place, régler et vérifier correctement un harnais de sécurité en fonction de sa morphologie et de l'intervention à réaliser.

Choisir et utiliser un point d'ancrage ou un dispositif d'assurage adapté, en tenant compte du facteur de chute, du tirant d'air et du risque pendulaire.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 2HarnaisPylone-20260921

Se déplacer et progresser en sécurité sur une toiture, un pylône ou un château d'eau, en maintenant une liaison permanente avec le système de protection.

Se positionner et se maintenir au poste de travail en sécurité, tout en appliquant les consignes d'urgence et la procédure d'alerte prévue par l'entreprise.

Parcours pédagogique

Prévention des risques liés au travail en hauteur

- Identification des situations présentant un risque de chute.
- Principes généraux de prévention et priorité donnée aux protections collectives.
- Responsabilités de l'employeur et du salarié.
- Conditions d'utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes. Équipements de protection contre les chutes de hauteur
- Présentation des différents types de harnais, longes, absorbeurs d'énergie, antichutes et connecteurs.
- Différences entre les systèmes de retenue, de maintien au poste de travail et d'arrêt des chutes.
- Lecture des marquages, des notices et identification des limites d'utilisation.
- Conditions de stockage, d'entretien et de mise au rebut des équipements. Contrôle des équipements avant utilisation
- Vérification visuelle et fonctionnelle du harnais et de ses accessoires.
- Recherche des défauts, déformations, coupures, traces d'usure ou détériorations.
- Contrôle des coutures, boucles, connecteurs et systèmes de verrouillage.
- Signalement et retrait d'un équipement présentant une anomalie. Mise en place du harnais
- Choix d'un harnais adapté à l'activité et à la morphologie de l'utilisateur.
- Mise en place, réglage et ajustement du harnais.
- Vérification croisée entre participants.
- Identification et utilisation des points d'accrochage du harnais. Ancrages et systèmes d'assurage
- Identification des points d'ancrage et dispositifs d'assurage disponibles.
- Utilisation des lignes de vie, supports d'assurage et systèmes antichute.
- Choix du système de liaison adapté à la situation de travail.
- Maintien d'une connexion permanente pendant les déplacements. Facteur de chute et tirant d'air
- Compréhension du facteur de chute.
- Calcul et appréciation du tirant d'air disponible.
- Prise en compte de l'allongement de l'absorbeur et de la longueur du système.
- Prévention du risque d'effet pendulaire et des chocs contre la structure. Exercices pratiques
- Contrôle et réglage individuel du harnais.
- Connexion aux points d'ancrage et dispositifs d'assurage.
- Déplacements verticaux et horizontaux en sécurité.
- Progression avec longe double, antichute mobile ou système adapté.
- Positionnement et maintien au poste de travail.
- Mises en situation sur toiture, pylône, château d'eau ou structure pédagogique équivalente. Conduite à tenir en cas d'incident
- Identification des risques liés à la suspension dans un harnais.
- Application des consignes d'urgence du site.
- Déclenchement de l'alerte et transmission des informations utiles.
- Connaissance des limites de son intervention dans l'attente des secours.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques interactifs permettant de comprendre les risques de chute de hauteur, les principes de prévention et les règles d'utilisation des équipements antichute.

Méthode démonstrative : le formateur présente les techniques de contrôle, de réglage et de mise en place du harnais, ainsi que l'utilisation des systèmes de liaison et de maintien au poste de travail.

Méthode participative favorisant les échanges, les questions et le partage d'expériences à partir des situations professionnelles rencontrées par les participants.

Analyse de situations de travail sur toitures, pylônes et châteaux d'eau afin d'identifier les risques, les moyens d'accès et les dispositifs de protection adaptés.

Exercices pratiques progressifs portant sur le contrôle des équipements, l'ajustement du harnais, la connexion aux ancrages, les déplacements sécurisés et le maintien au poste de travail.

Mises en situation professionnelles réalisées sur une structure pédagogique ou, en formation intra-entreprise, sur les installations

Moyens pédagogiques

Salle de formation équipée d'un **vidéoprojecteur ou écran numérique**, d'un tableau et de supports audiovisuels.

Support pédagogique illustré présentant la réglementation, les risques de chute, les systèmes antichute, le facteur de chute, le tirant d'air et l'effet pendulaire.

Mise à disposition d'**équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur** : harnais, longes avec absorbeur d'énergie, longes de maintien, connecteurs et antichutes mobiles ou à rappel automatique.

Utilisation de **dispositifs d'ancrage et d'assurage adaptés** aux exercices : points d'ancrage, lignes de vie, supports d'assurage et sangles d'ancrage. Accès à une **structure pédagogique sécurisée** ou aux installations du client permettant de réaliser les exercices de déplacement et de maintien au poste de travail.

Présentation d'**équipements conformes et d'équipements présentant des anomalies**, afin d'entraîner les participants au contrôle avant utilisation.

Utilisation de **fiches techniques, notices des fabricants, fiches de**

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 2HarnaisPylone-20260921

sécurisées du client.

Corrections individualisées et retours d'expérience après chaque exercice afin de corriger les pratiques à risque, consolider les acquis et développer l'autonomie des participants.

contrôle et grilles d'évaluation pratique.

Remise d'un **support ou mémo pédagogique** reprenant les principales règles de sécurité et les vérifications à effectuer avant chaque intervention.

Modalités de suivi

Feuille d'émargement signée par les participants et le formateur pour chaque demi-journée de formation.

Suivi continu de la participation au moyen de questions, d'échanges, d'exercices pratiques et de mises en situation professionnelles.

Observation individuelle des participants lors du contrôle des équipements, du réglage du harnais, des déplacements et du maintien au poste de travail.

Utilisation d'une **grille de suivi des compétences** permettant au formateur de consigner les acquis, les difficultés rencontrées et les éventuels axes de progression.

Enregistrement des **résultats aux évaluations théoriques et pratiques** dans le dossier de formation.

Remise d'une **attestation de fin de formation** précisant les objectifs suivis, la durée de la formation et les résultats obtenus.

Conservation des documents de suivi conformément aux procédures qualité de l'organisme de formation.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé dans la prévention des risques de chute de hauteur et l'utilisation des équipements de protection individuelle antichute, disposant d'une expérience professionnelle dans les interventions sur toitures, pylônes, châteaux d'eau ou structures élevées. Il maîtrise notamment : le contrôle, le réglage et l'utilisation des harnais antichute ; les systèmes de retenue, de maintien au poste de travail et d'arrêt des chutes ; les dispositifs d'ancrage, lignes de vie et systèmes d'assurage ; les techniques de déplacement et de progression en hauteur ; l'analyse des risques, le facteur de chute, le tirant d'air et l'effet pendulaire ; l'animation d'exercices pratiques et l'évaluation des compétences en situation de travail. L'intervenant dispose des compétences pédagogiques nécessaires pour adapter la formation aux installations, aux équipements et aux activités professionnelles des participants.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 2HarnaisPylone-20260921

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation continue des connaissances et des comportements tout au long de la formation, au moyen de questions orales, d'échanges avec le formateur et d'observations pendant les exercices.

Évaluation théorique réalisée à l'aide d'un questionnaire ou d'un QCM portant sur les risques de chute, les équipements antichute, les points d'ancrage, le facteur de chute, le tirant d'air et les règles de sécurité.

Évaluation pratique individuelle lors de mises en situation : contrôle des équipements, réglage du harnais, choix du système de liaison, connexion aux dispositifs d'ancrage, déplacements et maintien au poste de travail.

Les compétences sont évaluées à partir d'une **grille de critères**

définis, notamment le respect des consignes, la maîtrise des équipements et la réalisation sécurisée des exercices.

La validation est prononcée sous réserve de la **réussite aux**

évaluations théoriques et pratiques et de la participation effective à l'ensemble de la formation.

Une **attestation de fin de formation** mentionnant les compétences acquises est remise au participant.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation réalisée sur le site de l'entreprise, le client devra mettre à disposition : Une salle adaptée à la partie théorique, équipée de tables, de chaises, d'un écran ou d'un vidéoprojecteur et d'une alimentation électrique. Une zone d'exercices sécurisée et représentative des situations de travail : toiture, pylône, château d'eau ou structure équivalente. Des accès autorisés, balisés et sécurisés, permettant la réalisation des exercices sans exposition à des risques non maîtrisés. Des points d'ancrage, lignes de vie ou dispositifs d'assurage identifiés et conformes, accompagnés, lorsque cela est nécessaire, de leurs notices, rapports de vérification ou documents techniques. Des équipements habituellement utilisés par les participants dans l'entreprise : harnais, longes, antichutes, connecteurs, casques et systèmes de maintien au poste de travail. Des équipements de protection individuelle complémentaires exigés sur le site : chaussures de sécurité, gants, vêtements de travail, casque avec jugulaire ou protection spécifique. Des consignes de sécurité, procédures de travail en hauteur, plans de prévention et procédures d'urgence ou de secours applicables dans l'établissement. La présence d'un responsable ou référent du site capable de présenter les installations, les contraintes particulières et les conditions d'accès. Un balisage de la zone située sous les exercices, afin d'empêcher l'accès aux personnes non autorisées et de prévenir les risques de chute d'objets. Toute autorisation d'accès, consignation ou interruption temporaire d'activité nécessaire au bon déroulement de la formation. Des installations et équipements mis à disposition devront être en bon état, adaptés aux exercices prévus et utilisables en toute sécurité. Le formateur pourra suspendre ou adapter les exercices si les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

Modalités d'accessibilité handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de la compatibilité entre les aménagements envisageables, les objectifs pédagogiques et les exigences de sécurité liées au travail en hauteur.

Afin de préparer l'accueil dans les meilleures conditions, le participant ou l'entreprise est invité à signaler tout besoin spécifique dès l'inscription. Une étude individualisée est alors réalisée avec le référent handicap d'EVINCEL afin d'identifier les adaptations possibles :

- adaptation des supports et des modalités pédagogiques ;
- aménagement du rythme, des horaires ou des temps de pause ;
- accessibilité des locaux et des zones d'exercices ;
- mobilisation d'aides techniques ou humaines ;
- adaptation des modalités d'évaluation ;
- orientation vers un partenaire spécialisé lorsque les adaptations nécessaires ne peuvent pas être mises en œuvre.

Les exercices pratiques sont adaptés dans la mesure du possible, sans compromettre la sécurité du participant, du groupe ou du formateur. L'aptitude à réaliser les activités prévues et à utiliser les équipements antichute pourra être appréciée en fonction des contraintes du poste de travail.



Durée

7.00 Heures

Effectif

1 Jour 2 à 10 participants

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 2HarnaisPylone-20260921



Contactez-nous !

**Le service Formation
Responsable pédagogique**

Tél. : 0478225898

Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 2HarnaisPylone-20260921



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427